

Anthropologie et Sociétés



Georges ANGLADE : Atlas critique d'Haïti, Centre de Recherches Caraïbes et E.R.C.E., Montréal, 1982, 80 p., 18 cartes en couleur.

Jean-François Tardieux

Caraïbes

Volume 8, numéro 2, 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/006206ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/006206ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Tardieux, J.-F. (1984). Compte rendu de [Georges ANGLADE : Atlas critique d'Haïti, Centre de Recherches Caraïbes et E.R.C.E., Montréal, 1982, 80 p., 18 cartes en couleur.] *Anthropologie et Sociétés*, 8 (2), 221–223.
<https://doi.org/10.7202/006206ar>

COMPTES RENDUS

Georges ANGLADE : *Atlas critique d'Haïti*, Centre de Recherches Caraïbes et E.R.C.E., Montréal, 1982, 80 p., 18 cartes en couleur 10" x 13".

L'atlas d'Anglade s'inscrit dans un courant qui privilégie l'étude de la participation des masses à la construction du social haïtien : remise en valeur des savoir-faire locaux.

L'atlas tourne autour de deux axes fondamentaux. Il s'agit de l'analyse des étapes de l'évolution de l'espace haïtien et de l'analyse originale des contradictions sociales.

Les structures dominantes d'espace

Anglade perçoit l'évolution historique à partir de ce qu'il appelle les structures dominantes d'espace.

Dans le cas d'Haïti, de l'époque coloniale au XXe siècle, le pays est passé d'une structure de morcellement (jusqu'à l'indépendance) à une structure de régionalisation (jusqu'aux environs de 1915) et enfin à une structure de centralisation (qui a encore cours aujourd'hui).

Pour comprendre l'espace de Saint-Domingue, il faudrait donc étudier avant tout la plantation qui est l'entité structurante de l'espace de l'époque, chaque plantation étant indépendante des autres et directement liée à la France.

Au XIXe siècle, l'entité structurante devient la région : « chacune des onze villes portuaires abrite de puissants groupes de propriétaires terriens, de commerçants et s'active dans l'import export » (p. 15).

Au XXe siècle, c'est la centralisation où la « République de Port-au-Prince » mène définitivement le bal. L'entité structurante devient le pays (diaspora incluse) qui n'était auparavant que la juxtaposition de onze régions avec leurs capitales, leurs armées, leurs oligarchies respectives.

Cette évolution correspondrait, du côté des organisations paysannes, à la séquence : case à nègres (liens de servitude de l'espace morcelé), *lakou* (liens familiaux de l'espace régionalisé), *bourgs jardins* (liens de voisinage de l'espace centralisé).

Noyaux et réseaux

Tout au cours de cette évolution, les contradictions sociales se manifestent selon Anglade à travers « les *réseaux* de prélèvement qui vont permettre l'accumulation des richesses à un pôle de la société et les *noyaux* construits par les masses pour résister et survivre aux prélèvements » (p. 36). C'est une chose dont Rodrigue Jean semble ne s'être pas rendu compte lorsqu'il affirme que l'espace dont parle Anglade est sans contradictions sociales¹. L'intérêt de la perspective d'Anglade est qu'elle permet d'étudier des problèmes bien réels que la plupart des chercheurs – même ceux qui n'ont pas oublié « l'aspect essentiel de toute société depuis la commune primitive : la division en classes antagonistes »¹ – ne sont pas arrivés à pénétrer. La contradiction vivres (de consommation locale) / denrées (d'exportation) en est un exemple.

¹ Rodrigue JEAN : « Quelques remarques d'ordre théorique et politique concernant l'Atlas critique d'Haïti de Georges Anglade », *Collectif Parole* no 23, 1983, p. 13.

La méthode

Anglade procède à sa démonstration en abordant tour à tour six thèmes :

- 1) *L'évolution* qui analyse les trois étapes : morcellement, régionalisation, centralisation;
- 2) *la métropolisation* qui étudie la « République de Port-au-Prince » dans l'espace centralisé;
- 3) *l'articulation* qui tente de dire ce qui crée la cohérence de l'Espace haïtien;
- 4) *la dégradation* qui, à travers une « géographie sociale de la terre et de la nature » (p. 50), présente la crise de la relation homme/nature que vit le pays, le désastre écologique : érosion, sécheresses...
- 5) *l'organisation* qui interroge les relations de l'espace aux pouvoirs;
- 6) *la marginalisation* qui, à travers le cas du Nord-Ouest, cas limite au niveau régional, du problème national de la pauvreté, résume les thèmes 3 à 5 et montre la nécessité d'une certaine décentralisation.

Les thèmes sont regroupés deux à deux et chaque thème est illustré par trois cartes qui sont à la fois synthèse et complément du discours écrit.

Pour important qu'il soit, *l'Atlas critique d'Haïti* n'est pas sans présenter quelques faiblesses ou défauts. Il en est trois sur lesquels je me suis particulièrement arrêté : le manque de précision du cadre conceptuel, la faiblesse de l'analyse des changements, le « géographisme ».

L'imprécision du cadre conceptuel tient sans doute de sa nouveauté. Pour en rendre compte, je prendrai l'exemple de quelques concepts clefs dans l'Atlas. Le triplet forme, structure et entité structurante d'espace est mal défini. Je lis : « à chaque moment, une *structure dominante d'espace* livre passage à une organisation particulière des formes (...). À chaque moment, c'est au niveau de *l'entité structurante d'espace* que se déploient les contradictions de base de la société » (p. 7). Il me semble qu'il y a là un concept en trop; ou alors, il faudrait savoir de façon précise ce qu'Anglade entend par forme. Qu'est-ce qui distingue la forme de l'entité structurante et de la structure dominante ?

L'imprécision du cadre conceptuel conduit aussi à certaines contradictions. Par exemple, selon Anglade, il n'est pas justifiable « d'établir une variante quelconque de dualisme entre deux systèmes économiques » (p. 64). Y a-t-il par contre *systèmes contradictoires* ? Anglade ne le dit pas. Il affirme plutôt qu'« il n'y a pas deux mondes distincts au pays, mais une discrimination qui assigne à chaque groupe sa part d'espace et ses appareils propres » (p. 62). Alors, que signifie la contradiction réseaux/noyaux, le parallèle plantation-région-pays / case à nègres-lakou-bourg jardin ?

Un dernier exemple : le concept de centralisation. Anglade suggère qu'à une échelle spatiale dominante donnée correspond un type de société. Dans cette veine, il demande s'il faut « renforcer la centralisation ou débattre des formes possibles de décentralisation » (p. 40). Faute d'avoir défini sans ambiguïté le concept de centralisation, Anglade laisse entendre que la centralisation est quantitative et unidimensionnelle (plus centralisé / moins centralisé). Or, quels rapports existe-t-il entre les centralisations haïtienne, française, québécoise, canadienne ? Elles sont essentiellement différentes. Ainsi, surtout avec le raccourcissement virtuel des distances que rend possible le progrès technologique, on devrait peut-être aussi débattre, à l'aube du XXI^e siècle, des formes possibles de centralisation.

On ne voit pas, non plus, comment s'expliquent les passages d'une structure d'espace à une autre. Anglade fait bien voir que le XIXe siècle est « la période historique au cours de laquelle chaque « province » fait sentir son influence » (p. 15), mais il ne dit pas pour quelles raisons et comment cette activité est devenue fondamentalement régionale. Pourquoi le morcellement n'a-t-il pas survécu ou pourquoi n'a-t-il pas fait place tout de suite à la centralisation ? Il ne suffit pas de dire que c'est le fait des oligarchies.

Je soulève enfin ici un défaut malheureusement présent dans l'Atlas. L'économisme est un danger connu dans les sciences sociales; voilà que nous devons maintenant faire face à un réductionnisme géographique, à un « géographisme » ! Anglade se demande en effet « si ce n'est pas *l'Espace* qui structure *le temps*; si les modalités de production et de reproduction de l'espace morcelé-régionalisé-centralisé ne fondent pas la dynamique du social; si finalement la condition d'une transformation sociétale n'est pas la transformation préalable de la *structure dominante d'espace* du moment ? » (p. 23). On peut alors se demander qui (ou qu'est-ce qui) transforme *préalablement* la structure dominante d'espace. Le fait de voir la transformation de la structure dominante d'espace comme préalable à la transformation sociétale empêche de comprendre réellement la dynamique sociétale. Il me semble donc que ce géographisme bloque l'analyse et limite la portée de cet effort considérable pour aller plus loin dans la connaissance de la société haïtienne et de son évolution.

Ces limites reconnues, il faut souligner l'apport précieux que représente l'Atlas dans la recherche sur le social haïtien. Il faut noter d'abord que si une faiblesse de l'analyse d'Anglade réside dans l'impuissance à *expliquer* l'évolution, une de ses forces est de permettre un découpage méthodique du temps : du morcellement à la centralisation on assiste à trois générations de conflits entre noyaux et réseaux. Le traitement de *la question de couleur* où Anglade met en évidence les dessous *régionaux* du conflit noirs/mulâtres est un exemple de la richesse de l'Atlas pour la périodisation des conflits.

Mais la grande force de l'Atlas est sans doute qu'Anglade démontre qu'il peut être avantageux de prendre appui sur les réalités et notions locales plutôt que sur des concepts importés sans nuance des sociétés du centre. Il y a donc là un point de départ fort intéressant pour une théorisation du fait haïtien.

Le rural haïtien est-il caractérisé par *l'habitat dispersé* ? L'économie haïtienne est-elle essentiellement orientée vers l'exportation ? Y a-t-il en Haïti une dualité entre rural et urbain ? Fausses évidences que de répondre oui ! D'après Anglade, l'habitat rural haïtien est articulé, regroupé en *bourgs jardins*, et l'économie agricole d'Haïti est avant tout et de plus en plus représentée par les marchés de vivres. Enfin, la contradiction fondamentale se trouve plutôt au niveau des *réseaux de prélèvement* et des *noyaux de résistance*.

Ces conclusions inattendues pour plusieurs ont pour source une tentative de faire valoir la perception des masses de leur propre situation, un effort de mise en valeur des « maîtres mots haïtiens de *lakou*, *bitasion*, *marché*, *madan sara*, *vivres* à la recherche d'une définition rigoureuse des expressions clés de l'analyse d'espace en Haïti » (p. 36).

Fait intéressant dans cette recherche, le concept de « bourg jardin » par exemple vient d'un certain Timac Telisma, paysan haïtien établi aux Bahamas (p. 38).

Jean-François Tardieux
U.Q.A.M.